

## Résumé du rapport annuel de mise en œuvre 2018 du Programme opérationnel interrégional FEDER Massif central

L'Union européenne a pour objectif de favoriser une croissance « intelligente, durable et inclusive ». A l'échelle du Massif central, cela se traduit par un programme opérationnel interrégional 2014-2020 doté de 40 M € de fonds européen pour le développement régional (FEDER). Depuis le 1er janvier 2014, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) interrégional pour le développement du Massif central est l'autorité de gestion en charge de ce programme. Il regroupe les 4 Régions du Massif central : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. Il travaille en étroite collaboration avec ses Régions membres, l'Etat (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires et Secrétaire général pour les Affaires régionales) et les Départements du Massif central.

Après trois années de programmation, l'attribution des crédits européens s'est poursuivie en 2018 avec 55 dossiers programmés pour un montant de près de 4,1 M€ de FEDER. Au 31 décembre 2018, **le GIP Massif central avait attribué plus de 20,3 M€ de FEDER, soit environ 51% de l'enveloppe disponible**. Les demandes d'acompte et de solde ont conduit au paiement des bénéficiaires pour 4,9M€ de FEDER. Cette aide européenne est complémentaire aux subventions nationales, régionales et départementales dont peuvent aussi bénéficier les porteurs de projets du Massif central.

En 2018, une grande partie des actions financées au titre de la « Préservation et valorisation du potentiel des ressources naturelles du Massif central » (Axe 1 du programme) concernaient les Pôles de pleine nature. Les deux vagues de sélection (mi-2015 et fin-2016) avaient en effet porté à 17 le nombre de Pôles de pleine nature bénéficiaires de subventions soit un total de 85 dossiers (dont 41 arrivés à échéance en 2018 et 25 qui arriveront à échéance en 2019). Ces projets contribuent à la diversification de l'offre touristique de pleine nature et à sa montée en gamme (aménagement pour la pratique d'activités de pleine nature : pêche, escalade, randonnée, ski, plongée souterraine).

Dans le domaine de la protection de la biodiversité, six dossiers ont été programmés en 2018, pour un montant FEDER de 685 386,00 € concernant les milieux emblématiques du Massif central : forêts anciennes, milieux ouverts herbacés et tourbières.

Par ailleurs, le projet de mise en place d'un référentiel national de certification carbone a abouti à la création d'un label bas carbone, validé par un décret national du 28 novembre 2018.



Les projets retenus au titre du soutien à la filière bois (Axe 2 du programme) ont largement porté sur le positionnement des produits bois sur les marchés et en grande partie sur les démonstrateurs bois. Ces chantiers intègrent des critères de performance environnementale et énergétique. Ils visent à développer une innovation technique et à rechercher et tester de nouvelles méthodes de travail et de nouveaux outils afin de dégager des solutions reproductibles à l'échelle des territoires. L'animation a été renforcée sur cette thématique en milieu d'année 2018. Un séminaire dédié à la construction-bois a notamment été organisé le 8 octobre 2018.



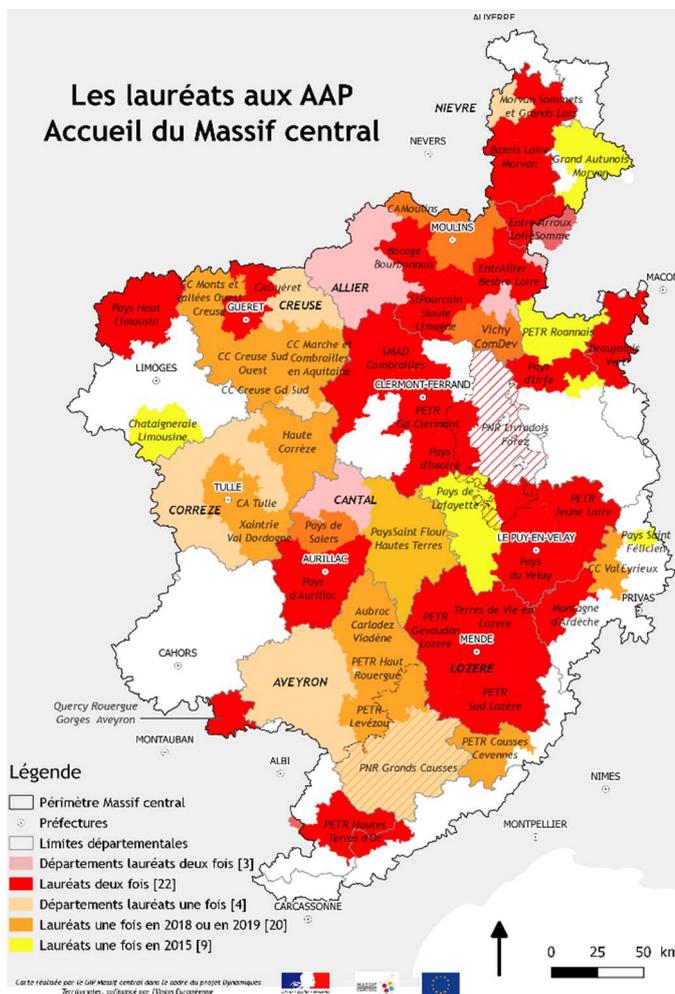


Enfin, le GIP Massif central a poursuivi son action en faveur de l'innovation et de l'attractivité des territoires du Massif central (Axe 3 du programme). Après 2 appels à projets lancés en 2015 (en direction des territoires et des structures proposant un accompagnement de ces territoires) dont les opérations arrivent à leur terme, deux nouveaux appels à projets ont été lancés en 2017 et 2018.

Ces deux appels à projets permettent de renforcer le maillage territorial déjà conséquent des territoires engagés dans ces politiques : en 2018, 34 territoires ont été lauréats.

Au total, les politiques d'accueil permettent de soutenir 42 territoires pour un montant total de 4,2M€ de FEDER soit 66% du FEDER programmé sur cet axe.

Des actions opérationnelles innovantes sont également soutenues via l'axe 3 du programme dans différents domaines leviers d'attractivité : de la mobilité à la culture.



Carte réalisée par le GIP Massif central dans le cadre du projet Dynamiques territoriales, cofinancé par l'Union européenne

